

- Ilôt Le Nôtre
 - Inscription des réserves du CSP sur la carte participative (cf CSP du 15 mai)
 - Visuels présentés lors de la réunion publique du 1^{er} juillet 2025 (<https://lechesnay-rocquencourt.jenparle.net/pages/copie-de-les-documents-de-la-concertation>)
 - La phase de concertation se poursuit (cf Conseil municipal du 2 octobre 2025)
- Concertation PLU
 - <https://www.lechesnay-rocquencourt.fr/282/les-grands-projets/plan-local-d-urbanisme-plu.htm>
 - Un atelier thématique programmé le 3 novembre 2025 en salle des fêtes
- Projet Cœur de ville
 - Une page dédiée sur le site de la ville (<https://www.lechesnay-rocquencourt.fr/281/les-grands-projets/coeur-de-ville.htm>)
 - Un plan guide téléchargeable (Conseil municipal du 26 mai 2025) (<https://publiact.fr/documentPublic/644851>)

- 94 **DPE collectifs 2024** calculés avec un **contenu en CO2 de 257 gCO2/kWh** (arrêté du 11 avril 2025, année de référence : 2023)
- **15 « bâtiments » étiquetés en D**
79 « bâtiments » étiquetés en E,
dont 70 uniquement à cause du contenu en CO2 $> 50 \text{ gCO2/m}^2$
et 9 à cause du CO2 et de la consommation d'énergie primaire.
- **En 2027** la géothermie devrait ramener le contenu en CO2 en dessous de **65 gCO2/kWh** soit 25% du taux actuel.
- Du coup les **étiquettes liées au CO2** devraient revenir à **C** pour tous les bâtiments.
- **Resteraient 9 bâtiments en E** à cause de leur consommation d'énergie.
Mais l'effort pour passer de E en D est significativement réduit.
- Sur les 85 bâtiments aujourd'hui en D au titre de leur consommation, **15** devraient pouvoir **passer en C avec 10% ou moins d'économie sur leur consommation**
- Prise en compte officielle seulement à partir de 2029 (délais de Mise à Jour de l'arrêté)
Anticipation possible à 2027 (titre V) pour un coût estimé à 25 k€ (études et procédure).
Impact potentiel sur l'image de Parly 2 et sur les DPE individuels des copropriétaires vendeurs ou bailleurs